



Annales historiques de la Révolution française

318 | octobre-décembre 1999
La France du 18 Brumaire et l'étranger

la république batave et le 18 brumaire

La grande illusion

Annie Jourdan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/301>

DOI : 10.4000/ahrf.301

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1999

Pagination : 753-772

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Annie Jourdan, « la république batave et le 18 brumaire », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 318 | octobre-décembre 1999, mis en ligne le 11 avril 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/301> ; DOI : 10.4000/ahrf.301

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

la république batave et le 18 brumaire

La grande illusion

Annie Jourdan

- 1 À la veille de la prise de la Bastille, les patriotes bataves ont déjà une expérience politique. Non seulement ils ont suivi de près la révolution américaine, mais ils ont fait leur apprentissage révolutionnaire au sein même de leur patrie entre 1780 et 1787¹. Dès lors, les notions de souveraineté du peuple, de liberté, de patrie et de constitution ne leur sont pas inconnues². Quand éclate la Révolution française, à laquelle ils assistent en nombre, en tant que réfugiés, suite à leur débâcle de 1787 contre les Prussiens et les Anglais qui réinstallent le prince d'Orange au pouvoir, s'ajoute une expérience nouvelle. La France devient « la Haute École du patriotisme ». Entre 1789 et 1795, leurs interventions sont légion à l'assemblée, aux Jacobins ou dans la presse et chantent la France en tant qu'« alliée naturelle » – contre l'Angleterre, devenue l'ennemie héréditaire, car, de tout temps fort proche des princes d'Orange. C'est en ces termes élogieux que s'adressent au gouvernement français les patriotes avides d'exporter au plus vite la Révolution.
- 2 L'admiration batave se refroidit certes durant la Terreur, avant de ressusciter devant les prouesses des armées républicaines. Il n'est pas rare d'entendre alors les Hollandais évoquer avec enthousiasme « la réunion des Francs et des Bataves » et chanter la « valeur française ». Tant que les patriotes des Provinces-Unies aspirent à recouvrer eux-mêmes liberté et égalité, leur discours susurre la même litanie. Il n'en finit pas de célébrer la plus belle des révolutions et d'évoquer les formidables avantages qui découleraient d'une alliance avec un pays perçu encore comme la banque et le grenier de l'Europe³.
- 3 Début janvier 1795, l'invasion manquée de 1793 devient réalité. Les armées françaises sous la direction de Pichegru et avec l'aide de la Légion batave traversent les eaux glacées qui mènent en Hollande et conquièrent la République des Provinces-Unies. Le rêve des patriotes s'accomplit. La République entre en révolution et elle le demeurera en somme jusqu'en 1813. Pour mieux comprendre cette révolution et la réception batave du 18 Brumaire, force est de présenter tout d'abord les splendeurs et misères de l'alliance franco-hollandaise durant la période qui précède le coup d'État.

À la recherche d'une Constitution (1795-1798)

- 4 Durant les deux mois qui suivent la conquête – la « libération » – des Provinces-Unies, Bataves et Français vivent une véritable lune de miel. Aucune louange n'est trop forte pour célébrer la généreuse nation qui a secoué le joug orangiste et délivré le peuple batave, appelé comme ses ancêtres aux plus hautes destinées⁴. À cette date, fiers de leur *révolution de velours*, les Hollandais pensent ratifier un traité d'amitié entre deux partenaires égaux, voire recouvrer leur antique territoire des dix-sept provinces. La proclamation des représentants de la République française en Hollande du 1er pluviôse an III allait dans ce sens. Elle promettait l'indépendance, la liberté, le respect du culte, le maintien de l'ordre. Elle promettait de ne pas bouleverser le pays et de le traiter en ami. Les nouveaux États généraux, épurés des éléments orangistes, s'étaient mis à l'œuvre et tentaient de réorganiser la marine et l'armée, convaincus que les troupes françaises n'allaient pas tarder à rentrer dans leurs foyers. De Paris arrivaient des instructions pour accélérer le rythme des réformes et entreprendre la rédaction d'une constitution⁵.
- 5 L'illusion s'effondre le 6 mars 1795, quand une tout autre nouvelle parvient en Hollande. Le Comité de salut public de la République mère, qui n'entendait pas laisser passer l'occasion de renflouer ses finances et de protéger ses frontières, décrète qu'il ne reconnaîtra pas la jeune république et ne lui accordera pas son indépendance, tant que ne sera pas signé un traité d'alliance défensive et offensive entre les deux pays. Les conditions en sont telles qu'il sera opiniâtrement refusé jusqu'au 16 mai suivant. Après trois mois environ d'intenses discussions et de vives irritations, la Hollande obtempère, et il est vrai que Sieyès et Rewbell se sont enfin résolus à jeter du lest. Il n'empêche. Afin d'être reconnue et de jouir de son indépendance, la république sœur doit consentir à partager avec la France le port de Flessingue, à payer une indemnité de cent millions de florins, à entretenir les soldats français cantonnés en Hollande et à confier le commandement en chef des armées à un général de la grande République. De même, seront cédés les territoires de Maastricht, Venlo, et la Flandre hollandaise, dont les places fortes seront détruites. Au rythme des exigences « exorbitantes » de la France, l'enthousiasme patriotique et francophile s'estompe quelque peu et cède la place au mécontentement et à l'inquiétude. Ce mécontentement ne fera que s'accroître au cours des ans. Car la République batave acceptera mal le partage de Flessingue ; elle ne comprendra pas pourquoi la France refuse de signer un traité de commerce avec son alliée et ne fait rien pour punir les corsaires français, qui s'emparent impunément des navires hollandais ; elle s'irritera de la présence sur son territoire de troupes étrangères et de ce que le commandement en chef des armées bataves soit conféré à un général français. Quant au paiement de l'indemnité, inutile de dire qu'il donnera lieu à bien des problèmes.
- 6 Entre-temps la République batave n'était toujours pas organisée. Au lendemain de la signature du traité, elle peut enfin procéder aux élections et installer une assemblée nationale, dont la tâche première est d'élaborer une constitution. Entre mars 1796 et août 1797, l'Assemblée, où s'affrontent fédéralistes et unitaristes, parvient avec bien du mal à réaliser un projet, rejeté tout aussitôt après par les assemblées primaires, sous prétexte qu'il est trop peu démocratique et trop peu unitaire, car il conserve l'indépendance des provinces du point de vue financier et ne résout pas le problème de l'amalgame des dettes. Valckenaer, patriote de la première heure et démocrate, conseillait pourtant de l'accepter afin de donner une existence politique à la république, tandis que Noël, le ministre de la France à La Haye, incitait les Hollandais à se satisfaire de ce premier projet,

par crainte de désordre et d'inertie. Au fond, la France ne désirait à cette date qu'une chose : voir la Hollande acquérir un véritable gouvernement et retrouver calme et prospérité afin que l'alliance ne soit pas illusoire et que l'indemnité soit rapidement payée.

- 7 Avec le 18 fructidor de l'an V et l'arrivée en Hollande de Charles Delacroix et de Joubert, s'éveillent les espoirs des radicaux, qui depuis plusieurs mois envoyaient des agents à Paris, en vue de convaincre le Directoire d'orienter la république batave sur une voie plus franchement démocratique. Ce sera chose faite le 22 janvier 1798, quand, avec le soutien de Joubert, le général Daendels épure l'assemblée nationale de ses éléments fédéralistes. Sans perdre de temps les radicaux s'attachent aussitôt à réaliser une constitution unitaire, qui sera portée en avril 1798 devant les assemblées primaires, soigneusement épurées. Malgré le soutien de Delacroix et de Ducange ⁶, le gouvernement radical ne tarde pourtant pas à s'aliéner des personnalités éminentes de la vie politique hollandaise. On lui reproche ses mesures arbitraires, ses injustices, ses épurations, ses malversations, etc. De fait, le gouvernement avait mécontenté des hommes comme Gogel, agent des Finances ou Wiselius, agent de la Compagnie des Indes ; mais aussi le général Daendels, l'amiral de Winter, et surtout le général Joubert, déçu du peu de gratitude manifesté à son égard par ceux qu'il avait aidés à prendre le pouvoir. Le 12 juin a donc lieu un 22 floréal hollandais, une fois encore dirigé par Daendels, assisté discrètement par Joubert, qui motive son soutien par la lutte que lui aurait livré le gouvernement ⁷. Comme à la veille du 22 janvier, il semble bien que ce soit le désaccord entre le général français et le gouvernement batave qui déclenche les hostilités. Dans les deux cas, quoi qu'il en soit, le Directoire parisien ne met pas son holà, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il soit à l'origine de ces deux coups d'État. Il n'en demeure pas moins vrai que la République mère se plaignait de la mauvaise volonté affichée par les dirigeants bataves successifs, à propos des biens du stadhouder, des droits de douane de Flessingue, du partage du port, des corsaires français. Un changement de gouvernement promettait plus d'harmonie et d'entente, d'autant que les nouveaux venus au pouvoir étaient des hommes raisonnables et modérés. Une alliance mouvementée (1798-1799)
- 8 C'est bien en ces termes que, le 30 prairial suivant, le secrétaire de la légation française, Champigny Aubin, salue l'entrée en scène du directoire intermédiaire, qui lui paraît de nature à rallier les gens de bien. Si l'on en croit l'agent français, le gouvernement radical s'était aliéné la « partie active » de la nation, . Pour qu'il y ait reprise en Hollande, il importait en effet que son crédit soit relevé et, donc, que soient installés au gouvernement « des hommes d'une moralité reconnue et d'une fortune établie » (A.E. 598).
- 9 À peine élu, le gouvernement provisoire, composé d'unitaristes modérés, envoie Schimmelpenninck à Paris avec pour mission de faire accepter le coup d'État et reconnaître le nouveau gouvernement. C'est lui qui, jusqu'en 1805, où il devient Grand Pensionnaire, joue un rôle non négligeable dans les relations entre les deux républiques. Dès son arrivée à Paris, il se montre plutôt satisfait du tour que prennent les événements et de ses contacts avec Talleyrand. Si l'on en croit ses missives, la Révolution aurait achevé sa course et le nouveau gouvernement n'afficherait aucune sympathie pour les « anarchistes » ou les « démagues » – entendez les radicaux. Bref, Schimmelpenninck ne voit que des raisons d'espérer et se flatte que les termes du traité de La Haye ne tardent à être modifiés. Car, parmi ses instructions, il y en a une qui consiste à faire résilier l'article sur l'entretien des 25000 hommes des troupes françaises cantonnées en

terre batave. Aux yeux des Hollandais, cette présence intempestive contredit l'indépendance de la petite république et rend son existence politique « chimérique » (G.S. III, 448). Aux pommes de discorde nées du traité, s'ajoutent encore les querelles ponctuelles : à cette date, celle de l'amnistie générale. Le directoire provisoire avait décidé de libérer les prisonniers du 22 janvier précédent, au grand dam des agents français, qui invoquaient l'approche des élections et l'inopportunité d'une mise en liberté des fédéralistes⁸. À Paris, on se demandait également pourquoi l'amnistie concernait les seuls fédéralistes et excluait les détenus radicaux du 12 juin et si ce n'était pas là un signe flagrant de réaction. La France exige alors que soient libérés, mais après les élections, tous les prisonniers politiques. Le problème, c'est que la république batave n'entendait pas que la France intervienne dans ses affaires domestiques et foule aux pieds son indépendance. Il fallut donc six mois et bien des tergiversations avant que l'affaire ne fût réglée. Les Chambres s'opposaient à la libération des deux chefs radicaux : van Langen et Fijnje. Cette libération, encouragée par Paris, l'est aussi peu à peu par Schimmelpenninck, qui finit par comprendre qu'il importe de céder sur quelques points, avant d'exiger des modifications sérieuses du traité. Le ministre batave à Paris énonce là une règle qui lui deviendra familière et qui consiste à donner un peu dans l'espoir de recevoir beaucoup plus, tandis qu'il « temporise » pour tirer parti des problèmes financiers de la République mère.

- 10 Avant même l'entrée dans la nouvelle année, en novembre 1798, pour être précis, Schimmelpenninck se plaît à rêver d'un traité de commerce et d'une indépendance réelle. L'état lamentable des finances françaises l'incite à croire que Paris ne tardera pas à faire une nouvelle fois appel au crédit hollandais, excellente occasion pour revoir les termes du traité de La Haye et tirer quelques avantages supplémentaires. De son côté, la République française n'entend pas céder à bas prix les avantages acquis en 1795. Le bras de fer qui avait opposé les alliés au lendemain de la « libération » des Provinces-Unies se perpétue donc, et devant l'opiniâtreté batave, le Directoire se décide à envoyer un négociant français sur place pour préparer un traité de commerce, « équitable pour les deux alliés »⁹. Au début du mois de février 1799, Schimmelpenninck avertissait déjà ses compatriotes que l'heure était venue de « faire de bonnes affaires » (G.S., III, 495). Dans ce but, l'agent des Finances, Gogel, avait conçu un projet où la France céderait, moyennant une compensation financière, les biens des communautés religieuses et des émigrés français qui se trouvaient en Hollande. Mais Gogel proposait deux millions ou deux millions et demi de florins, là où la France en exigeait quatre. Certes, le ministre batave était prêt à faire des concessions et à augmenter la somme, si s'y ajoutaient la cession du port de Flessingue et un traité de commerce, voire une réduction des troupes cantonnées en Hollande (G.S. III, 497). De longues négociations se tiennent alors à Paris, mais débouchent début avril sur un échec. Et Schimmelpenninck de désespérer : « Dieu sait combien de millions on va demander pour arriver à conclure [...] ! » (G.S., III, 501). À cette date, l'irritation batave culmine à tel point que Gogel se serait écrié : « Q'on nous envahisse donc ! » Et l'agent français sur place signale à plusieurs reprises que « la Grande Nation est détestée. Elle est vue comme la cause de toutes les commotions, de la misère publique, de l'anéantissement du commerce » (G.S., III, 45). Il est vrai que, depuis 1795, les citoyens étaient très durement imposés : ils donnaient la moitié de leurs revenus et le vingtième de leur propriété foncière. Bref, les Hollandais avaient l'impression qu'ils sacrifiaient tout à la France qui ne faisait rien pour eux (III, 493). Reste l'espoir du traité de commerce, préparé par le négociant Lubberts. Mais ce dernier a des instructions précises et moins favorables que ne le pense Schimmelpenninck. À en croire Lombard de Langres,

ambassadeur de France à La Haye, le traité, c'est avant tout « un appât pour faire accélérer l'opération financière » (G.S., III, 44). Celle-ci ayant échoué, il ne sera plus question du fameux traité. D'autant moins que le 30 prairial vient d'avoir lieu ¹⁰.

- 11 Au lendemain de la démission forcée des trois directeurs parisiens, s'élèvent de nouveaux problèmes. Les attaques se succèdent contre le gouvernement batave et contre Schimmelpenninck, en tant que proche des directeurs qui viennent de tomber, entre autres de Merlin de Douai et de La Révellière. Le ministre batave risque fort d'être contraint de rentrer au pays. La crainte de nouveaux chocs s'exaspère quand il apprend que Fouché vient d'être envoyé en Hollande. Fouché et Brune – qui est déjà sur place –, cela ne promet-il pas une Cisalpine septentrionale ? De fait, Fouché avait pour tâche d'examiner les armées et d'accélérer les préparatifs en vue de la guerre à venir. Sans doute devait-il s'assurer aussi du patriotisme et de la bonne foi du gouvernement batave, que discréditaient à Paris les agents des radicaux hollandais, dans l'espoir d'une nouvelle révolution en leur faveur. Quoi qu'il en soit, aux yeux du diplomate hollandais, le 30 prairial est aussi le signe d'un renouveau jacobin, dont les conséquences sont imprévisibles.
- 12 Contre tous ces dangers, Schimmelpenninck ne voit qu'une solution : la réconciliation de tous les patriotes et n'a plus qu'une ambition : faire de la cause batave une *cause nationale* (G.S. III, 525). À partir de là, l'idée de réconciliation sera une stratégie constante et connaîtra un succès certain – elle atteint son apogée dans les années 1810 et portera ses fruits en 1813 ¹¹. Le gouvernement batave pouvait en effet espérer rallier les hommes de tous les partis autour des principes de la constitution de 1798, que partageaient en définitive tous les patriotes – excepté les orangistes et les fédéralistes impénitents ¹².
- 13 En cette année 1799, la puissante République mère vivait des jours tumultueux. Les invincibles armées étaient vaincues en Italie, en Suisse, en Allemagne. Bonaparte était en Égypte. Les dangers se précisaient du côté de la mer du Nord. Les Anglais et les Russes approchaient. Or, l'armée n'était toujours pas organisée, les approvisionnements se faisaient avec une extrême lenteur, bref, à en croire Brune, la défense nationale serait nulle et le gouvernement batave ne ferait rien pour y remédier. À l'approche de cette menace, une vague de panique submerge la République batave, qui incite deux directeurs et plusieurs ministres à rechercher une protection du côté de la Prusse, et, en particulier, à obtenir la neutralité. Florent Guyot, le nouveau ministre en Hollande, en fait part au Directoire, dans les termes suivants :
- « Cependant, je ne puis croire que le gouvernement nous trahisse. Cet odieux machiavélisme n'est point dans les mœurs du pays. Le gouvernement est modéré, très modéré, mais il ne veut point le renversement de l'ordre des choses établi. Je soupçonne seulement que ses arrière-pensées ont pour objet de se tirer, s'il lui est possible, des hasards et des dépenses de la guerre, et d'obtenir une espèce de neutralité qui serait si favorable à son commerce » (G.S., III, 67).
- 14 Ce réalisme et cette modération n'étaient pas partagés par les politiques parisiens, d'autant moins que le traité de La Haye stipulait une *alliance offensive et défensive*. La France n'avait que faire d'une alliée neutre, qui ne lui serait d'aucun secours dans la guerre qui s'amorçait. Et l'on comprend que les premiers désastres – reddition de la flotte batave et retrait prématuré de Daendels de la ville den Helder – exacerbèrent son mécontentement et sa méfiance. Français et Bataves l'emportent malgré tout le 6 octobre lors de la bataille de Castricum. Quelques jours après, l'armée anglo-russe bat en retraite et le 18 est signée la capitulation. Mais le mal était fait et la défiance française éveillée.

15 Forte de son succès contre l'armée anglo-russe, qu'elle perçoit comme son œuvre propre, oubliant que la Hollande dans son ensemble est restée fidèle à ses engagements et a manifesté jusque dans les provinces son patriotisme, la France exige que lui soient gracieusement cédés le port de Flessingue et l'île de Walcheren¹³. Au grand dam de Schimmelpenninck, qui, une fois de plus, se voit contraint de répéter que la Hollande ne saurait faire de nouveaux sacrifices sans rien recevoir en échange, que ce soit Flessingue, une révision des limites, une cession des domaines¹⁴, ou un traité de commerce. Mais, ajoute-t-il, pour que le petit pays soit réellement utile à la France, il faudrait encore qu'il acquière la neutralité – argument nouveau par rapport à ceux des mois précédents, suggéré donc par l'initiative intempestive de son collègue van der Goes (G.S. III, 542-545 et 561-565). Les protestations de Schimmelpenninck ne rencontreront, on s'en doute, que peu de compréhension. La Grande Nation, peu satisfaite de son alliée et des manigances du gouvernement, refuse toute transaction et exige la destitution des directeurs et des ministres impliqués dans l'affaire de la neutralité. Le rappel de Florent Guyot et son remplacement par Desforgues et Miot de Melito laissent même croire aux Bataves à l'imminence d'une énième révolution. Bon gré mal gré, le gouvernement en est réduit à accepter cette nouvelle ingérence dans les affaires intérieures de la patrie et destitue les ministres soupçonnés de trahison, quitte à en remettre l'exécution à plus tard, sous prétexte de pénurie d'hommes de talent.

Le 18 Brumaire ou la grande illusion

16 Heureusement, il y eut le 18 Brumaire. La veille encore, Schimmelpenninck désespérait et exprimait à van der Goes son dégoût croissant des affaires publiques. Le 9 novembre 1799, c'est un tout autre ton qui se fait entendre. Schimmelpenninck se félicite de la nouvelle révolution, qu'il interprète comme un retour au patriotisme de 1789, un retour à la confiance et à la paix, voire un retour à la liberté civile. Présenté au général Bonaparte le même jour, il ne tarit pas d'éloges sur le Héros. Le 15 novembre, il réitère et se dit persuadé que ce « grand projet » va mettre fin aux misères de sa patrie, anéantir les anarchistes, faire revenir Talleyrand au ministère¹⁵. Bref, l'espoir renaît que les relations entre les deux pays s'améliorent, que la neutralité soit enfin acceptée, le traité de commerce signé et l'indépendance nationale respectée. Entre le 9 et le 29 novembre, le diplomate batave se berce ainsi d'illusions, convaincu que Bonaparte, après tant de gloire militaire, ne saurait cultiver d'autres ambitions. Le Héros ne saurait aspirer qu'à la paix générale et le 18 Brumaire mettrait fin au cycle infernal des révolutions. Le ministre batave pour une fois faisait preuve de naïveté et allait vite déchanter. Le 29 novembre, en effet, le Premier Consul met les cartes sur table. Il exige six millions de florins en guise de geste d'amitié. Ce n'était pas là précisément l'idée que se faisaient de l'amitié les Bataves. Et Schimmelpenninck de revenir sur les promesses et d'évoquer les mesures à prendre pour se concilier la fidélité et la loyauté de la république sœur. Quels avantages n'en découleraient-ils pas pour la France ? La réponse n'était pas faite pour plaire au nouveau gouvernement. Le Premier Consul en fut si contrarié qu'il ne pardonna pas de si tôt ce qu'il perçut comme un témoignage du fameux « mercantilisme » hollandais¹⁶.

17 Le diplomate hollandais ne perd pourtant pas espoir, d'autant que son homologue prussien est convaincu que les négociations en vue de la neutralité sont sur la bonne voie et que ce peut être un premier pas vers la paix générale. Le problème, c'est que la Prusse veut imposer le prince d'Orange, « sous quelque appellation que ce soit ». Or, si les modérés se félicitent de l'échec des intrigues parisiennes des radicaux, qui avaient cru tirer profit du 30 prairial, ils n'entendent pas pour autant voir revenir au pouvoir le

prince d'Orange. Si l'on en croit Schimmelpenninck, un tel projet « provoquerait le plus grand désordre et nous exposerait aux plus grands périls. Qu'Orange cherche à s'employer ailleurs! Après tout ce qui s'est passé, après la recrudescence de haine, après le débarquement et ses conséquences, je ne comprends vraiment pas comment on ose y penser. Je ne crois pas non plus que le gouvernement français voit un tel projet d'un très bon œil » (G.S., III, 581). De fait, en cette fin 1799, le Premier Consul n'a qu'une préoccupation : remplir les caisses de l'État. Et pour ce, toutes les promesses sont bonnes, même si, de temps à autre, « les avanies et les vexations » reprennent le dessus. Ainsi en va-t-il en décembre quand les deux alliés se querellent une fois de plus sur le commandement en chef des armées bataves, à tel point que Schimmelpenninck menace de démissionner, ou en février 1800, quand le nouvel ambassadeur de France à La Haye, Sémonville, reproche à Gogel d'avoir le pouvoir de procurer des fonds à la France, mais de ne pas le vouloir. Et, comme si tout cela ne suffisait pas, Sémonville a l'impudence de critiquer le système fiscal batave. Au grand dam du ministre hollandais, qui a beau jeu de rétorquer : le système français est si parfait, pourquoi en êtes-vous contraint de venir crier famine en Hollande ? Le ton acerbe de ces querelles démontre combien les relations franco-bataves se sont détériorées, et ce qui précède explique en grande partie pourquoi. À aucun moment, la France, pourtant consciente de la soif de liberté des Bataves, ne cessa de s'immiscer dans les affaires de son alliée et de quémander des subsides à un pays qui vivait les derniers jours de sa prospérité. En février 1800, Schimmelpenninck semble bien avoir perdu toute espérance quant à une amélioration de ces relations. Il constate avec amertume que Bonaparte est « jaloux et méfiant » et qu'on ne doit plus compter sur lui – d'autant moins que ses talents seraient exclusivement militaires. Et, il y a pis : « À Paris », poursuit-il, « il n'y a plus à l'ordre du jour qu'argent et corruption, plus encore que jamais »¹⁷. La déception est grande et inversement proportionnelle aux immenses attentes suscitées quatre mois plus tôt, quand entraînait sur scène le Héros de la France.

Le 18 Brumaire auprès des différents partis bataves

- 18 Dans un premier temps, les modérés se réjouissent donc du coup d'État qui porte à la direction de la France un grand général – « Fils du Dieu de la guerre, préféré de Minerve », écrira un poète batave à l'issue de la pacification générale de 1801. Cette « nouvelle et grande révolution » mettrait fin aux périls qui menaçaient le gouvernement, et, dont un des instigateurs aurait été Brune (G.S. III, 290). Du côté des orangistes, certains ont bon espoir. Le Consulat ne pourrait-il remettre sur scène le prince d'Orange, revêtu du costume consulaire ? Les déceptions infligées aux patriotes depuis 1795 par l'alliance française et les initiatives du gouvernement batave auprès de la Prusse, en vue de la neutralité, ont en effet éveillé les plus vives attentes des partisans du Stadhouder. Durant les négociations, ils se voient déjà de retour au pays, le prince d'Orange en tant que président héréditaire de la nouvelle république, sinon en Premier Consul. Bonaparte ne l'entendait pas ainsi, et, s'il invite les Bataves à oublier leurs dissensions et à pardonner à leurs ennemis, il se refuse à rendre un pouvoir quelconque au Stadhouder, bien qu'il envisage dès lors de revêtir le chef de l'Exécutif du titre de Grand Pensionnaire – ce qui ne verra le jour qu'en 1805.
- 19 À l'inverse, les radicaux, qui ont tout fait pour discréditer auprès du Directoire parisien les ministres et directeurs modérés et qui, après le 30 prairial et avec le soutien du général Brune, espéraient une révolution nouvelle en leur faveur, se retrouvent fort désappointés. Les républicains exaltés, qui, selon Bielfeld, formeraient un parti séparé, craignent de voir s'ériger en France une dictature militaire, tandis qu'ils redoutent une

pacification générale qui sacrifierait peut-être à l'Angleterre le système démocratique en vigueur en Hollande et réinstallerait au pouvoir le prince d'Orange (G.S., III, 290).

- 20 La presse démocrate, quant à elle, se fait un malin plaisir à ironiser sur ces changements perpétuels qui seraient autant de retours en arrière. L'illustrerait assez bien l'Italie, dotée en 1795 (*sic!*) par Bonaparte d'une constitution démocratique, supprimée ensuite par le maître d'œuvre lui-même. Ainsi d'avancée en régression, le monde bientôt reviendrait à sa case de départ. Le problème, et *De Burger Politieke Blixem* n'est pas le seul à l'annoncer et à le craindre, c'est que Bonaparte ne va sans doute pas tarder à imposer un changement de constitution jusqu'en terre batave, alliance oblige ¹⁸ ! C'est bien en effet ce à quoi s'attendent certains politiques, qui apprécient malgré ses défauts la Constitution de 1798 et rejettent l'idée d'un Consulat batave qui ne ferait qu'ébranler l'ordre établi et ralentir le bon fonctionnement des institutions. D'autres, au contraire – et, au fil des mois, ils deviennent de plus en plus nombreux – se félicitent d'un changement constitutionnel et d'un renforcement du pouvoir exécutif. Les modérés y voient une issue pour conférer plus de concentration et de vigueur au gouvernement et remédier aux problèmes issus de la Constitution de 1798 ; les républicains une chance pour revenir aux affaires. Et, si l'on en croit Bielfeld, « tous sont peu disposés à sacrifier leur patrie à la France pour le maintien du prétendu système populaire » (G.S. III, 299-300). Ils espèrent avant tout, tel Valckenaer, que le nouveau gouvernement français sera favorable à l'indépendance et à la prospérité de leur patrie. Et pour ce, ils sont prêts à sacrifier quelques principes, d'autant qu'ils soupçonnent la France de désirer ces sacrifices et d'envisager des modifications qui aillent dans le sens de la Constitution de l'an VIII ¹⁹.
- 21 On est loin de l'euphorie qui accueillait le 14 juillet 1789. Les quatre ans d'une alliance mouvementée ont refroidi les premiers enthousiasmes et les coups d'État français sont désormais perçus avec inquiétude, et comme un danger à venir – du moins pour un ou deux des partis. Un désenchantement se fait progressivement jour qui détache les Bataves de leurs alliés et les incite à tout faire pour œuvrer à la réconciliation nationale – contre les exigences insatiables de la Grande Nation – dont ils sont malheureusement dépendants. Ce désenchantement qui les pousse à délaisser peu à peu leurs idéaux premiers et les beaux principes les porte vers une pragmatique plus accordée avec les réalités du moment. Ce qui ne veut nullement dire qu'ils aspirent au retour de l'ordre ancien, ou à celui du prince d'Orange. Leur modération n'a rien d'une réaction. C'est plutôt l'expression d'une aspiration : celle du juste milieu ²⁰.
- 22 En 1801, quand il s'avère qu'à l'instigation des directeurs et ministres bataves, Bonaparte souhaite ²¹ que soit modifiée la constitution de la république sœur et qu'il conseille de l'orienter dans un sens plus autoritaire, c'est aussi au nom du juste milieu qu'une majorité des députés refuse le nouveau projet, mais encore au nom de la liberté, de la souveraineté nationale et du bonheur du peuple. Le projet de 1801, discuté durant l'été devant les Chambres, est vivement attaqué en ce qu'il accorde une trop grande puissance au pouvoir exécutif, qu'il muselle la voix du Législatif – et donc la voix du peuple – et détruit l'équilibre des pouvoirs. Parmi les opposants, il y en a qui rejettent le projet par souci de légalité, parce qu'une révision serait contraire au serment constitutionnel – ne permettant de modifier la Constitution qu'en 1804 – et par attachement à un pacte jugé satisfaisant, en dépit de quelques défauts ; il y en a encore qui rejettent le projet par crainte de nouvelles lenteurs et d'un retard dans les réalisations effectives ou bien par crainte d'un exécutif trop puissant et donc incompatible avec le caractère national ; d'autres le refusent sous prétexte qu'il imite trop la France et qu'une constitution qui ne

serait pas adaptée au peuple impliqué, serait incapable de le rendre heureux. D'autres, enfin, refusent tout changement imposé par la France, au nom de l'indépendance – reconnue une fois de plus lors du traité de Lunéville. En vain. Le 18 septembre 1801, un coup d'État, mis en place par trois des cinq directeurs bataves, avec le soutien d'Augereau et de Sémonville, met fin aux atermoiements ²². Il reviendra à Pieter Vreede – chef des radicaux tombés le 22 janvier 1798 – de constater tristement :

« Le plan de constitution qui nous est proposé anéantit toute liberté civile, toute représentation nationale [...] C'est la mort de notre Révolution. Les mesures prises pour les élections détruisent les barrières qui avaient empêché les Orangistes d'entrer au gouvernement. Cet ultra-modérantisme est en fait une *contre-révolution* » (G.S., III, 716).

- 23 Et *De Burger Politieke Blixem* de conclure que le suffrage adopté tue les beaux principes de liberté et d'égalité au profit de la seule richesse. De fait, le nouveau projet était en partie inspiré de la Constitution de l'an VIII et privilégiait les propriétaires. Mais Bonaparte, peu enclin à lui insuffler une grande puissance, avait tout fait pour imprimer « un caractère de faiblesse » au chef de l'Exécutif (G.S., III, 337). Le président du Conseil d'État – de douze membres – était élu pour trois mois. Quant au corps législatif, comme en France, il avait perdu l'initiative des lois. La Constitution nouvelle conservait l'unité du gouvernement mais rendait aux provinces une autonomie dans la gestion de leurs affaires domestiques. Enfin, elle abolissait le quadruple serment et ouvrait par conséquent la porte aux fédéralistes et aux orangistes – et donc à la richesse et à l'ultra-modérantisme.
- 24 Portée devant les électeurs en octobre 1801, la Constitution rencontre un échec cuisant, mais, ici aussi, la Hollande imite bon gré mal gré la France et transforme par une simple manipulation les abstentions en votes positifs. Sur 416419 électeurs potentiels, seuls 68990 ont voté, dont 52219 contre le projet. La Constitution nouvelle est pourtant imposée, sous prétexte que ceux qui n'ont pas voté ont consenti. Entre-temps, les problèmes qui opposaient les deux alliées n'étaient nullement résolus. La République batave renouvelait les initiatives pour accéder à la neutralité quitte à monnayer le traité ; la France renouvelait les demandes de crédits et promettait soit la cession du port de Flessingue, soit une intervention en faveur de la neutralité. À la veille de Lunéville et d'Amiens, le Premier Consul exige un geste de générosité de la part du gouvernement batave en échange d'avantages territoriaux, tels que la restitution par l'Angleterre de la colonie de Ceylan, mais sacrifie malgré tout la république sœur à ses grands desseins. Au terme de la période étudiée ici – novembre 1801 –, il est clair que l'alliance franco-batave s'est opérée au détriment de la petite république, tant du point de vue économique que politique. C'est ainsi qu'à Amsterdam, plus de cent mille personnes sont dans la misère et vivent de la charité publique. L'État est endetté, le commerce ruiné, même si voit le jour une reprise au lendemain du traité d'Amiens. Mais cette reprise ne durera que le temps de la paix et le désastre ira en empirant dans les années suivantes. S'il faut reconnaître à Bonaparte quelque apport positif, c'est qu'il contribue à réconcilier les partis bataves, réconciliation qui se fera en définitive contre la France et aboutira à la révolte de 1813 et au retour du prince d'Orange. En 1801, quand il distribue ses conseils judicieux sur la Constitution, il tente certes de tenir compte des localités et de l'esprit national, dans la mesure, du moins, où cela convient à sa politique. Il en ira tout autrement en 1805, quand il impose un Grand Pensionnaire à la tête du gouvernement, dont la tâche sera entre autres d'uniformiser la Hollande avec la France et de renforcer le pouvoir et l'unité, puisque la Constitution décentralisée de 1801 n'avait pas porté les fruits qu'il espérait. Et, surtout, en 1806, quand il introduit le Code Napoléon et érige un trône dans la plus

ancienne des républiques modernes, initiative qui facilitera la décision anglaise de 1814 de donner à la famille d'Orange le royaume des Pays-Bas.

Le mot de la fin : indifférence et distance culturelle

- 25 Durant les huit années de l'alliance franco-batave, bien des problèmes ont opposé les deux peuples. Une des constantes est sans nul doute que la république sœur n'entendait pas se laisser dicter la loi par Sa Majesté la République française. À lire les témoignages des archives étrangères, qu'ils soient français, hollandais ou prussiens, transparait l'immense arrogance de la France, persuadée d'avoir affaire à un peuple « néophyte en révolution ». Car, si l'attitude française est tout d'abord motivée par des priorités pratiques (financières, la plupart du temps), elle provient aussi d'une méconnaissance des us et coutumes de son alliée. Les antagonismes économiques et politiques découlent tant d'une indifférence de la France à l'égard des problèmes de ses alliés que d'une *distance culturelle* qui ne joue pas un moindre rôle dans les relations entre les deux pays. Pourtant, les contemporains, sous l'emprise des théories du XVIII^e siècle sur les caractères nationaux, sont sensibles à ce qui distingue les peuples et au fait que les lois doivent s'adapter « aux localités et aux habitudes du pays » (G.S., III, 183). Les bonnes intentions, hélas, ne prévalent qu'un moment. Bientôt l'emportent les intérêts pressants. Sous l'Empire, la guerre et le blocus anéantissent tout élan de générosité du côté français.
- 26 La reconnaissance de l'existence de spécificités nationales n'implique pas du reste une bonne appréhension de celles-ci. Les révolutionnaires français – militaires, agents divers, diplomates – refusent de prendre en considération l'expérience politique acquise par les patriotes durant les années 1780-1787. Et, pourtant, durant ces années tumultueuses, les Hollandais ont rédigé des projets de constitution. Ils ont rêvé de « restaurer leur constitution originelle », défigurée au cours des siècles par l'aristocratie, le stadhouder, voire par l'oligarchie des régents. Ces projets, fort modérés en ce sens qu'ils se veulent restaurateurs plus que révolutionnaires, conçoivent dès lors une démocratie représentative, où le suffrage serait universel. Mais, en 1786, devant la lenteur des réformes est mis en œuvre un projet de révolution radicale qui excluait tant la démocratie pure que l'autocratie ou l'aristocratie. Un grand bouleversement aurait dû voir le jour et instaurer une démocratie véritablement représentative, soutenue par des citoyens en armes. En ce sens, le projet était réellement révolutionnaire. Parallèlement, les sociétés de lecture du début du siècle se métamorphosent en sociétés politiques, dont certaines acceptent les femmes, tandis que voit le jour une presse d'opinion – fortement politisée. Les patriotes entre 1785 et 1787 restaurent les milices bourgeoises et les Corps francs, introduisent le serment civique – à la patrie, contre le stadhouder – et créent une imagerie politique, où domine déjà l'allégorie de la Liberté – au chapeau et non au bonnet phrygien. Au lendemain de la débâcle des patriotes, en avril 1788 pour être précis, un nouveau projet de révolution, rédigé par des réfugiés néerlandais et signé par Mirabeau, incite le gouvernement français à libérer son alliée batave du joug stadhoudérien²³. Ces quelques exemples démontrent que la République des Provinces-Unies avait une culture politique non négligeable et qu'elle n'avait pas attendu la Grande Nation pour entreprendre des projets et rêver de révolution – fût-ce d'une révolution modérée.
- 27 Ce qui frappe dans ces réalisations et conceptions révolutionnaires, c'est donc malgré tout le refus de briser radicalement avec la tradition et d'opérer par la force brutale. Car, même dans le projet de 1786, il était convenu d'employer les moyens les plus doux et d'éviter si possible le recours à la violence. À l'origine de cette modération, est sans nul doute la culture de compromis qui est un des fondements de la société hollandaise et qui

découle de la structure décentralisée des Provinces-Unies, où les décisions ne sont prises qu'après de longues concertations entre les divers pouvoirs intermédiaires – États généraux, provinces, municipalités. Les Bataves ne connaissent ni le radicalisme, ni l'absolutisme qui marquent de leur sceau la Révolution française – héritages de la monarchie française – et ils sont beaucoup plus attirés en fin de compte par le modèle américain que par le modèle français²⁴. Les affinités dans les aspirations et dans les principes – tels qu'ils sont perceptibles entre 1789 et 1801 – ne doivent pas voiler les différences qui opposent deux cultures, et, en particulier dans les moyens d'effectuer une révolution. Le contre-modèle des Bataves étant évidemment la Terreur de l'an II. De plus, et, à l'instar de la Suisse, la Hollande se réfère sans cesse à son passé, le revendique et en est fière. Ce passé est républicain. C'est celui du traité d'Utrecht de 1579, celui des frères de Witt, d'Oldenbarneveldt qui ont succombé sous les coups de la populace orangiste dans leur combat contre les velléités despotiques du Stadhouder. On comprend mieux alors les réticences hollandaises à conférer un trop grand pouvoir au peuple, de même que les références multipliées à un passé glorieux et républicain. Car la Hollande, depuis le XVII^e siècle, a démontré une éminente supériorité dans sa marine, son commerce, ses institutions – entre autres philanthropiques –, mais aussi dans la guerre contre les Espagnols, les Anglais, les Français. Le siècle d'or a revêtu le pays d'un halo de gloire culturelle, dont Rembrandt est un illustre représentant. Quant à ses multiples combats et victoires, ils témoignent d'une soif inédite de liberté qui fait que les Bataves, plus qu'aucun peuple au monde, sauraient unir leurs forces et oublier leurs dissensions pour détruire tout joug qui leur serait imposé de l'étranger.

- 28 Bref, un passé et des traditions qui leur permettent de se percevoir pour le moins comme égaux, voire comme supérieurs à la Grande Nation qui, nonobstant ses errances, les assaille de son impérieuse arrogance. Et tous de se féliciter de leur *révolution de velours* et de la modération dont a fait montre le peuple batave au cours de la tourmente – points sur lesquels ce dernier se détacherait du grand peuple voisin, irrésistiblement attiré tant par l'anarchie terroriste que par le despotisme militaire. Cette perception batave se maintient et s'exacerbe entre 1813 et 1816, quand sortent les premiers pamphlets antifrançais qui insistent sur les ressemblances entre le règne de Napoléon et de Louis XIV et qui condamnent le bellicisme violent et la condescendance méprisante de la France vis-à-vis de la république éternelle. Comme si un peuple qui toujours avait été libre devait recevoir des leçons d'une nation qui, jusqu'à la Révolution, ne savait même pas ce qu'était la liberté de la presse ; une nation dont la sévérité des lois dévoilait une tendance irrésistible au vice ; une nation qui ne savait résister à l'esclavage et à l'asservissement et dont la Constitution despotique – apte à un peuple d'esclaves – avait été imposée par un despote corse au peuple libertaire par excellence²⁵. Les pamphlets qui prolifèrent au lendemain de la libération des Provinces-Unies – devenues en 1810 simple département français – revalorisent comme jamais auparavant le caractère national et les antiques vertus bataves pour incriminer la légèreté, l'immoralité, l'irréligion, la violence, l'hypocrisie, la soif de conquêtes de la Grande Nation. Ces représentations témoignent dans un second temps d'un sentiment national précoce, capable de gommer donc tout désaccord politique ou idéologique entre Bataves et qui leur permet d'œuvrer ensemble à la défense et à la protection de leur patrie. Une patrie d'autant plus aimée qu'elle a été difficilement conquise sur la mer et qu'elle demeure extrêmement fragile. Les Hollandais sont prêts à tout pour sauver leur grand œuvre, jusqu'à abandonner leurs alliés, ou comme le constate avec surprise Sémonville dans les années 1800 :

« les Bataves n'étant retenus par aucune haine nationale, ont cherché des appuis autres que la protection de leurs alliés. L'espoir d'une pacification nationale a fait naître chez eux celui de mettre à profit l'intérêt de leurs ennemis mêmes pour se soustraire au poids de la domination française » (A.E., 603).

- 29 Au rythme des folles exigences de Napoléon, radicaux, modérés, fédéralistes et orangistes oublieront leurs anciennes querelles et mettront tous leurs efforts en commun pour se libérer d'un « libérateur » par trop autoritaire et destructeur, qui jamais ne condescendit à admettre que seule la reprise du commerce permettrait à la république sœur de survivre et d'entretenir convenablement une terre toujours menacée et un peuple qui n'avait d'autres ressources que le « mercantilisme »²⁶.
- 30 Le traumatisme de la période française fut si violent que, lors de la commémoration du cinquantenaire de la Libération de 1813, un des pamphlets de l'époque fut réédité afin de rappeler aux Néerlandais ce que la France leur avait fait endurer de 1672 à 1813. Et, jusque dans les années soixante-dix de notre siècle, les historiens ne savaient évoquer cette période que pour condamner en bloc les patriotes et républicains hollandais, qui faisaient figure non de défenseurs de la patrie, mais de vulgaires collaborateurs. Quant à Napoléon, il n'était plus le *Héros des Francs libres*, encensé à la veille de la paix d'Amiens par les poètes bataves, mais un simple précurseur d'Adolph Hitler²⁷. Illusion rétrospective oblige !

NOTES

1. Entre 1780 et 1787, les patriotes de la République des Provinces-Unies s'opposent à leur Stadhouder, qu'ils accusent d'être vendu à l'Angleterre et d'être pour cette raison même responsable du déclin de la marine hollandaise et de la défaite de 1780 contre l'Angleterre. De fait, dès le début du siècle se fait sentir une régression économique, que les Hollandais interprètent comme une décadence culturelle, due à la Cour de La Haye et aux élites traditionnelles. Entre 1780 et 1787, les milieux intellectuels, les bourgeois éclairés vont donc se révolter contre cet état de choses et tentent de remédier à la décadence, entre autres par des réformes constitutionnelles, culturelles, politiques. Le mouvement ne tarde pas à se radicaliser. Le Stadhouder doit s'enfuir en Gueldre ; la même année, et, après une période d'entente, s'opère une rupture entre régents et patriotes. C'est grâce aux patriotes – qui eux sont francophiles – que les Provinces-Unies s'engagent aux côtés de la France et de l'Espagne dans la guerre d'Amérique. Décision qui n'est pas du reste strictement idéologique mais qui comporte des avantages économiques. Les marchands hollandais se faisant fort de subtiliser le marché américain aux Anglais. À ce sujet, S. SCHAMA, *Patriotten en bevrijders. Revolutie in de Noordelijke Nederlanden*, Amsterdam, 1989 (version néerlandaise). F. GRIJZENHOUT, W. MIJNHARDT & N. VAN SAS, *Voor Vaderland en Vrijheid. De revolutie van de patriotten*, Amsterdam 1987, pp. 7-23 ; C. OLENBRANDER, *De Bataafsche Republiek*, Amsterdam, 1908 ; ou encore P. GEYL, *La Révolution batave (1783-1798)*, Paris, 1971.

2. Voir S.R.E. KLEIN, *Patriots Republikanisme. Politieke cultuur in Nederland (1766-1787)*, AUP, 1995.
3. CHAUSSARD, *Mémoires sur la Hollande ou considérations philosophiques sur les avantages que la politique, le commerce et les arts peuvent retirer de la conquête des Provinces-Unies sans porter atteinte aux droits et à la propriété du peuple batave (an III)*, A.E. 48. Argument inspiré fort imprudemment dès 1791 par les patriotes bataves qui mettent l'accent sur ce point, afin d'inciter les Français à délivrer leur pays du joug orangiste. Cf. A. AULARD, *La Société des Jacobins*, 6 vol., Paris, 1892-1897, II, pp. 423-440, et *Le Moniteur*, XV, p. 372 (6 février 1793).
4. Notons qu'inspirés par Tacite et par Grotius, ce sont les Hollandais eux-mêmes qui se qualifient de « Bataves », dans l'espoir sans doute d'égaliser leurs héroïques ancêtres : entre autres Claudius Civilis qui avait résisté victorieusement à César. Cf. W. FRIJHOFF, « L'évidence républicaine : les Bataves au passé, au présent et au futur », dans *A.H.R.F.*, 1994, n° 2, pp. 179-194.
5. P. GEYL, *op. cit.*, pp. 184-199, consacre aux négociations et à la volte-face parisienne de longues pages. Je me permets de renvoyer aussi à mon article « Les Gaulois en Batavie. Des relations diplomatiques machiavéliques » dans *Remous révolutionnaires : République batave, armée française* (éd. A. Jourdan & J. Leerssen), A.U.P., Amsterdam, 1996, pp. 91-117.
6. Ducange est une personnalité assez mystérieuse. Pour les uns, un intrigant ; pour les autres, un agent secret de Barras ; pour d'autres encore, un véritable radical qui avait protégé durant la Terreur le banquier hollandais van Abbema. Voir sur ces personnages de second plan, mais passionnants, la thèse de Joost Rosendaal, consacrée aux émigrés hollandais – à paraître fin 1999.
7. Joubert invoque aussi le fait que le directoire batave aurait augmenté la garnison de La Haye sans son consentement. Van Langen, un des directeurs radicaux inculpés, dans un mémoire justificatif, affirme que Joubert et de Winter auraient souhaité des sommes importantes, Daendels des places pour sa famille et une charge diplomatique. C. OLENBRANDER, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland (1795-1840)*, 21 vol., Den Haag, 1905-1922, II, pp. 595-619 (abrégé par la suite G.S.). Une étude sérieuse sur la chute des radicaux reste encore à faire, les raisons invoquées par les historiens n'étant pas satisfaisantes.
8. De fait, les détenus du 22 janvier étaient de tendance politique assez variée, avec une prédominance fédéraliste. Van Beyma, par exemple, était un fédéraliste, mais pour le reste défendait des opinions radicales. Ceux du 12 juin étaient donc les démocrates – ou radicaux, ou encore les néo-jacobins.
9. G.S., III, 501-504. Lubberts arrive le 14 mars 1799 en Hollande et y demeure un mois environ. Il est de retour à Paris le 19 avril suivant.
10. Van der Goes le réactualise en février 1801, quand le traité de Lunéville, qui reconnaît la réunion de la Belgique à la France, lui permet d'espérer une alliance plus avantageuse – et plus durable. G.S., III, p. 654 et p. 657. Une fois de plus, il va sans dire que Bonaparte aurait consenti à quelques sacrifices à condition que lui soient accordées des sommes faramineuses.
11. Schimmelpenninck invitait à la réunion nationale dès 1795. Il réitère donc en juillet 1799 et ne cessera d'œuvrer en faveur de la réconciliation. Au rythme des conflits franco-bataves, nombreux seront les patriotes qui le rejoindront sur ce point. G.S. III, pp. 509-510 (Gogel) ; p. 525 (Schimmelpenninck) ; p. 515 ; pp. 519-520 (Wiselius). Voir aussi, N. VAN SAS, « Scenario's voor een onvoltooide revolutie (1795-1798) », dans *B.M.G.N.*, 104, 1989, pp. 622-637.

12. Nous verrons plus loin qu'à partir de fin 1800, les avis à ce sujet se modifient et divergent. Pour deux raisons, me semble-t-il : parce que les résultats obtenus depuis 1798 étaient décevants, surtout du point de vue financier, mais aussi parce que les Hollandais, persuadés que tout changement en France aurait des répercussions en terre batave, souhaitaient devancer toute ingérence française en matière de constitution.

13. Voir S. SCHAMA, *op. cit.*, pp. 459-468. Les gardes nationales mirent en fuite des émigrés orangistes du côté d'Arnhem, se joignirent spontanément à l'armée franco-batave, et le peuple ne fit rien en faveur de la maison d'Orange. Seule, la marine se rendit aux Anglais sans avoir combattu. Encore était-ce de l'initiative des marins, et non des officiers.

14. Par domaines, ils entendent vraisemblablement les « prétendus biens nationaux français, situés sur le territoire hollandais » ; c'est-à-dire les domaines du prince d'Orange, de l'électeur de Bavière, du prince de Hohenzollern, de l'Ordre teutonique et de quelques émigrés français (G.S. III, p. 301).

15. Schimmelpenninck s'en réjouit. Il loue l'esprit de conciliation, la disposition à respecter l'indépendance des autres nations, la répugnance pour la domination, l'esprit brillant, le goût exquis et la douceur de Talleyrand. D'après Bielfeld, en Hollande, on est moins enthousiaste, car Talleyrand jouit d'une déplorable réputation – de cupidité (G.S., III, pp. 509-510 et p. 292). Cette cupidité est confirmée lors des négociations d'Amiens où Talleyrand exige la coquette somme de 600000 F pour inciter Bonaparte à s'occuper des intérêts bataves (G.S., III, p. 735).

16. Ce n'est là que la première déception infligée à Bonaparte par les Hollandais. Quelque temps plus tard, il souhaite leur céder Flessingue et réduire les troupes françaises en Hollande, contre la jolie somme de 25 millions de florins – là où Gogel en avait prévu 4. Enfin, plus tard, il tâche d'obtenir un crédit des banquiers bataves qui le lui refusent. Comme bien des Français de la Révolution, Bonaparte se refuse à comprendre que la Hollande est sur le point d'être ruinée. COLENBRANDER, *op. cit.*, pp. 225-227.

17. En 1801, à l'époque du traité de Lunéville, Schimmelpenninck redevient enthousiaste. La pacification générale aurait en effet permis à la Hollande de reprendre ses activités (G.S., III, 652). Voir aussi les documents prussiens publiés par Colenbrander. Bielfeld signale à plusieurs reprises au ministère prussien la cupidité des généraux et des agents français, III, p. 292 (sur le retour de Talleyrand au ministère) ou p. 313, sur les sommes données à Talleyrand, Joséphine et Sémonville (qui serait particulièrement corrompu), pour convaincre Bonaparte d'accepter la neutralité batave.

18. *De Burger Politieke Blixem*, avril 1800, pp. 12-13 (ce journal rédigé par Hespe est un des meilleurs porte-parole de la tendance démocrate. Il sera supprimé en 1802).

19. A.E. 605. Lettre de Sémonville à Talleyrand du 30 nivôse an IX. Sémonville écrit : « La Batavie se donnera la constitution que vous voudrez, à deux exceptions près qui tiennent aux localités et aux habitudes du pays... », les préfets inconcevables dans un pays où les grandes villes dirigent elles-mêmes leurs affaires intérieures, et le chef ou président du gouvernement qui ne saurait avoir un pouvoir important sans susciter de violentes réactions (A.E. 602). Desforgues, en frimaire an VIII, communiquait déjà à Talleyrand que des rumeurs couraient sur l'instauration d'un Consulat batave. Voir aussi note 12.

20. Cette modération est perceptible dans les projets de Gogel ou de Schimmelpenninck (G.S., III, pp. 643-663 ou A.E. 605) (lettre de Schimmelpenninck du 16 janvier 1801). À la modération s'ajoute encore le désir de retrouver la prospérité. Les instructions à Sémonville sont édifiantes sur ce point, quand elles signalent que la nation batave est « sans rapport politique » et que ce qui importe aux Bataves, c'est le rétablissement de leurs relations de commerce. Pour le reste, ils sont indifférents (*cf.* A.E. 71).

21. *De staatsregeling van 1801. Bronnen voor de totstandkoming*, (éd. L. de Gou), Den Haag 1995. L. de Gou prend pour argent comptant les affirmations de Bonaparte, selon lesquelles il n'entend pas intervenir dans les affaires politiques de la république sœur. C'est mal le connaître, car c'est là une stratégie récurrente du Premier Consul – et de l'Empereur. Comme l'écrit Talleyrand, Bonaparte tient à ce que la constitution batave soit modifiée de sorte à ce qu'elle garantisse « à la fois la prospérité, le commerce, la restauration des finances et le maintien du crédit public » (A.E. 605. Lettre du 17 pluviôse an IX). Sémonville le suggère dans la remarque suivante : les Bataves seraient « surtout flattés de l'apparence d'indépendance laissée à leurs délibérations » (*ibid.*, Lettre du 14 ventôse an IX). Ou Bielfeld, l'agent de la Prusse, qui n'est pas dupe des belles proclamations et qui soupçonne Bonaparte de vouloir imposer une constitution, tandis qu'il constate que Sémonville « travaille dans ce sens les esprits des régents actuels » (G.S., III, pp. 323-333).
22. Deux des directeurs s'insurgent contre l'illégalité des mesures prises par leurs collègues : Ermerins et van Swinden. Ermerins parce qu'il est persuadé que les vices de la Constitution de 1798 peuvent facilement être corrigés et que celle-ci est beaucoup plus égalitaire et plus juste que le projet de 1801. Van Swinden, parce qu'il conteste que le peuple soit mis devant le fait accompli, qu'il s'agirait d'une mesure anticonstitutionnelle et antidémocratique et qu'il ne veut pas violer son serment. Sur Ermerins, voir L. DE GOU, *op. cit.*, pp. 639-642. Sur van Swinden, G.S., III, pp. 708-713. Le directoire exécutif batave – trois de ses membres, du moins – avait décidé de se passer de l'accord des représentants et de déclarer la législature incompétente. Il s'adresse directement au peuple, sans égard aux assemblées primaires.
23. Je dois ces renseignements à Joost Rosendaal, qui a consacré un article aux projets hollandais de révolution entre 1786 et 1798 (à paraître). Notons en outre que les Français contestent aux Bataves soit toute expérience, comme le ministre Noël qui les qualifie de « néophytes en révolution », soit leur patriotisme – ou « révolutionnarisme » – comme Marat et Robespierre, qui voient en eux des « aristocrates ».
24. Schimmelpenninck n'en finit pas de célébrer le modèle américain, qui a fait ses preuves. Dans deux lettres – et deux projets – il précise ce qu'il souhaiterait : un président élu comme aux États-Unis, et un État un et indivisible et une autonomie des provinces pour ce qui est de leurs affaires domestiques – inspirés des États-Unis, mais de façon inverse (G.S., III, p. 646 et p. 663). Voir aussi, J.W. SCHULTE-NORDHOLT, « Le troisième terme de comparaison. La Révolution néerlandaise entre l'américaine et la française », *A.H.R.F.*, 1989, pp. 171-184.
25. D.L. ZIMMERMAN, *Schets van de gevolgen van den invloed der Franschen op Nederland sedert het jaar 1795*, Amsterdam 1814. On peut nommer aussi, C. VAN DER AA, *De Tirannijen der Franschen in de jaaren 1747, 1795-1813, in de Nederlanden gepleegd*, Amsterdam 1814. J. TEN BRINK, *Nieuwe Fransche Tirranij, bijzonder onder de regering van Napoléon Bonaparte [...]*, Amsterdam, 1813. Et il y en a bien d'autres.
26. Plusieurs agents français en Hollande, on l'a vu, sont conscients de ces deux particularités. Un des arguments de Sémonville pour conférer une autonomie aux provinces va dans ce sens. Il constate que les provinces font nombre d'œuvres utiles, sociales, mais aussi techniques que ne peut réaliser aussi bien et aussi vite un gouvernement centralisé à outrance. Entre autres les digues, les routes, les canaux qui protègent le pays des eaux capricieuses (A.E. 603, État de la Hollande, 1801). C'était là aussi bien sûr un des arguments des fédéralistes.
27. En 1801, une société littéraire hollandaise ouvrit un concours pour chanter le grand Bonaparte et la paix générale. Il y eut de nombreux candidats. Le premier prix revint à J.

Immerzeel Jr. ; le second à B. Nieuwenhuyzen. Cf. *Bonaparte en de Algemene Vrede*, Amsterdam 1802. Sur l'historiographie, cf. W. FRIJHOFF & J. ROSENDAAL, « La révolution régénérée : nouvelles approches et nouvelles images de la Révolution néerlandaise » dans *L'image de la Révolution française* (éd. M. Vovelle), Pergamon Press, 1990, I, pp. 543-561.

RÉSUMÉS

Au lendemain de la prise de la Bastille, les patriotes bataves s'engagent aux côtés de la France pour prôner les idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité. Bien souvent sur place, ils rêvent d'exporter la Révolution dans leur pays. Ce sera chose faite en janvier 1795. Pourtant, au mois de mai suivant, la francophilie s'est déjà fortement estompée. Les querelles se succèdent alors entre les deux alliés, entre autres à propos des ingérences de la France dans les affaires de la République sœur. Cet article examine de plus près ce qu'il en est réellement de l'alliance franco-batave et, comment les divers partis hollandais accueillent le 18 Brumaire, avant de conclure sur les déceptions infligées par Bonaparte et sur la distance culturelle qui sépare deux peuples en révolution.

The Batavian Republic and 18 Brumaire. The great disillusion. After the storming of the Bastille, the Batavian patriots threw in their lot with France to foster the ideals of Liberty, Equality, Fraternity. Often, at home, they dreamed of exporting the Revolution to their country. This was finally accomplished in January 1795. By the following May, however, pro-French sentiments were already at a low ebb. Endless quarrels divided the two allies, on subjects such as French interference in the affairs of the sister Republic. This article focuses on the true nature of the Franco-Batavian alliance and how the various Dutch parties welcomed 18 Brumaire, and concludes on the disappointments inflicted by Bonaparte and the cultural gap separating the two peoples in their revolutions.

La repubblica batava e il 18 Brumaio. La grande illusione. All'indomani della presa della Bastiglia i patrioti batavi si impegnano a fianco della Francia per promuovere gli ideali di libertà, fraternità e uguaglianza. Trovandosi molto spesso sul posto, essi sognano di esportare la Rivoluzione nel loro paese. Ciò sarà cosa fatta nel gennaio 1795. Eppure, nel mese di maggio seguente la francofilia si è già fortemente attenuata. Le polemiche si intrecciano così fra i due alleati, tra l'altro a proposito delle ingerenze della Francia negli affari della repubblica sorella. Quest'articolo esamina più da vicino quel che resta in effetti dell'alleanza franco-batava, e come i diversi partiti olandesi accolgano il 18 Brumaio, prima di pronunciarsi sulle delusioni inflitte da Bonaparte e sulla distanza culturale che separa due popoli in rivoluzione.

Inmediatamente despues de la toma de *La Bastille*, los patriotas batavos se comprometen con Francia por la defensa de la libertad, la igualdad y la fraternidad. Muchas veces soñan de exportar la revolución en su país, lo que ocurre en enero de 1795. Pero, durante el mes de mayo siguiente, la francofilia va ya borrándose. Las disputas entre los dos aliados se multiplican, entre otras cosas por las injerencias de Francia en los asuntos interiores de la república hermana. Este artículo examina con detenimiento lo que es realmente la alianza franco-batava y como reaccionaron los diversos partidos holandeses al 18 *Brumaire*, antes de concluir sobre las

decepciones que ocurrierón por Bonaparte, y sobre la distancia cultural que separa dos pueblos en revolución.

Die batavische Republik und der 18. Brumaire. Die große Illusion. Gleich nach dem Sturm auf die Bastille kämpfen die batavischen Patrioten an der Seite Frankreichs, um die Ideale der Freiheit, der Gleichheit und der Brüderlichkeit mitzuverbreiten. Oft träumen sie zu Hause davon, die französische Revolution in ihr Land einzuführen. Dies geschieht im Januar 1795. Im folgenden Mai geht jedoch die Begeisterung für Frankreich stark zurück. Zwischen den beiden Verbündeten entstehen nun ständige Streitigkeiten unter anderem über die Einmischung Frankreichs in die inneren Angelegenheiten der Schwesterrepublik. Dieser Aufsatz untersucht näher, was es mit diesem französisch-batavischen Bündnis eigentlich auf sich hat und wie die verschiedenen holländischen Parteien den 18. Brumaire aufnehmen. Zum Schluß zeigt er die von Bonaparte verursachten Enttäuschungen und die kulturelle Distanz, die zwei Völker im Revolutionszustand trennt.

AUTEUR

ANNIE JOURDAN

Université d'Amsterdam